# 

*S’engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d’être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.*

**UN·E APPRENTI·E·ASSISTANT·E COMPTABLE F/H**

# Présentation de la direction

# La Direction des ressources humaines compte + de 200 agents répartis au sein de 4 services et 2 missions : Service emploi et compétences, Service de la gestion des carrières et des rémunérations, Service Santé, Prévention et Action Sociale, Service affaires générales, Mission pilotage et contrôle de gestion RH, Mission accompagnement des cadres.

**Missions principales**

# L’apprenti·s sera accueilli·e au bureau du budget et de la comptabilité au service des affaires générales.

# Sous la responsabilité du maître d’apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l’apprentissage, vous participerez aux missions suivantes

# Assurer le traitement comptable des titres de recettes de personnel et mise à jour des tableaux de bord de suivi ;

# Réaliser le traitement et contrôle comptable des dépenses (engagements sur bon de commande, création de tiers, liquidations de factures) ;

# Assurer le traitement comptable des factures d’accidents de travail (analyse des documents reçus des professionnels de santé, suivi des factures dans la chaîne comptable) ;

# Rechercher les informations dans les outils métier.

**Profil recherché**

Niveau d’études : BTS comptabilité et gestion (rncp : 39159,36522)

Compétences techniques :

* Savoir assurer les opérations de contrôle comptable et effectuer les actes métier ;
* Savoir utiliser les outils bureautiques.

**Informations complémentaires et atouts rh**

**Le contrat d’apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d’âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

**Les atouts rh**

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

* de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
* de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse…) grâce à l’association sportive des agent·e·s du Département ;
* Vous bénéficiez d’un accompagnement bienveillant ;
* d’aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
* de 25 jours de congés annuels ;
* des opportunités d’emplois dès la fin de la formation